



NIVEAU 3, INSTRUCTIONS

DEMANDE DE CERTIFICATION EN END

EXPÉRIENCE PROGRESSIVE EN END

En plus du formulaire AP3, l'Organisme de certification en END doit obtenir de l'information détaillée sur l'expérience progressive des candidats, plus précisément sur les responsabilités assumées, le genre de travail effectué, et les matériaux et l'équipement utilisés. Il est important de faire clairement ressortir les aspects suivants pour la méthode de contrôle visée.

- ""→ compétence accrue dans l'application de techniques nouvelles ou établies, soit à un ensemble élargi de tâches usuelles, soit à des tâches plus complexes; développement de techniques nouvelles;
- ""→ élaboration et/ou utilisation de procédures d'évaluation davantage complexes;
- ""→ utilisation accrue de codes, normes et spécifications;
- ""→ compétence accrue en interprétation des résultats d'essais;
- ""→ compétence accrue dans le choix et l'application d'autres méthodes d'END;
- ""→ mémoires techniques publiés;
- ""→ toute autre information jugée pertinente.

Tout document doit être signé par le candidat et par son superviseur.